

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

8 Juin 2001

Décret n° 2001-291/ MFPRAPF/DGFP/DPME-SR
Portant intégration, nomination, titularisation, à titre
exceptionnel et versement de certains candidats dans
les cadres des services sociaux (enseignement); en
tête : monsieur TSIMBA (Jean Bruno.)

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67/304 du 30 septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 0058//MEN-CAB-DGASG-DPAA.SP du 11 janvier 1995 portant recrutement des intéressés en qualité de volontaires de l'enseignement et le rectificatif n° 0950/MENRSTET/HCPPS/DGES à la note de service n° 0073/MENRSTET/HCPPS/DGES du 16 juin 1996 portant affectation des volontaires de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE:

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées (CAPEL), obtenu à l'université Marien Ngouabi, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1^{er} échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 830, ACC= 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
1-	TSIMBA Jean Bruno, né le 19 novembre 1970 à Kitsoumbou (Kimongo)	12 février 1996 ✓	12 février 1997 "	Français ✓
2-	NTSEKE Didace Bruno, né le 15 janvier 1967 à Lékana	09 février 1996 ✓	09 février 1997	Sciences naturelles ✓
3-	NGOUMA Pépin Amédée Côme, né le 20 mars 1967 à Dolisie	10 février 1996 ✓	10 février 1997	Histoire – géographie ✓
4-	MOUKOLO IKOUNGA Euloge, né le 11 mars 1965 à Brazzaville	10 février 1996 ✓	10 février 1997	Sciences naturelles ✓
5-	MISSENGUE Albert, né le 11 avril 1962 à Pointe-Noire	20 février 1996 ✓	20 février 1997	Philosophie ✓
6-	MALANDA Parfait Roger, né le 17 juillet 1962 à Madingou	08 février 1996	08 février 1997	Français ✓
7-	IBOUANGUI Jean Théodore, né le 20 avril 1965 à Pointe-Noire	12 février 1996 ✓	12 février 1997 ✓	Philosophie ✓
8-	NSIMBA Valentin, né le 13 février 1966 à Madingou	21 février 1996 ✓	21 février 1997 ✓	Français ✓
9-	KOUMBA Jean Baptiste, né le 09 août 1963 à Moukoundza	13 février 1996 ✓	13 février 1997	Histoire-géographie ✓
10-	KOUKOUTA Marcel, né le 14 octobre 1960 à Komono	07 février 1996 ✓	07 février 1997	Français ✓

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 850, Acc= 1 an pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 3 : Conformément au décret 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 4 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 8 Juin 2001

Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme



Joanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire,
Secondaire et supérieur, chargé de la
Recherche scientifique



Pierre NZILA

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
/MFPRAF/SST	3
DGB	3
DGCF	2
MEPSSRS	2
DPAA	2
INTERESSES	10
DOSSIERS	30
SGG/BC	2/